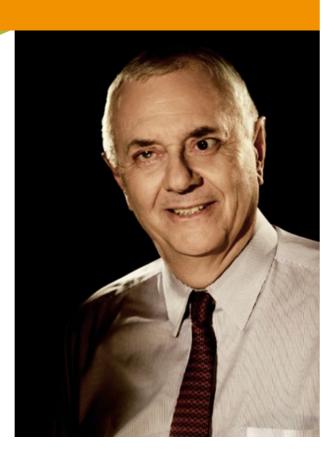


MOT DU PRÉSIDENT

Philippe Tillous Borde





Au cours du 1er trimestre 2018, un séminaire réunissant l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et la plupart des participants au Conseil Scientifique, a permis de s'interroger sur la stratégie poursuivie par la Fondation Avril depuis sa création en janvier 2015.

Tout en reconnaissant le bien-fondé des programmes retenus au cours de ces 3 années écoulées, les participants ont estimé souhaitable que désormais l'agriculture et les agriculteurs soient bien identifiés au cœur des projets et apparaissent davantage comme moteurs des interventions.

Ainsi, aujourd'hui, la ligne de conduite de la Fondation doit correspondre à un véritable pacte passé entre l'agriculture, ses agriculteurs et les consommateurs-citoyens autour d'une alimentation saine et durable pour tous, et de services durables à développer dans nos territoires, tant en France qu'en Afrique. Il est en effet essentiel de resserrer les liens sociaux entre les agriculteurs et les différentes composantes de la société, afin de reconstituer cette confiance souhaitée par tous les acteurs économiques.

En réponse à un travail de fond effectué depuis quasiment l'origine de la Fondation et ayant fait l'objet de réalisations concrètes en 2018, se prolongeant en 2019, cette attention ciblée s'est traduite par :

- La volonté de répondre à une plus grande transparence sur la connaissance et la qualité de nos produits agricoles. Ainsi, le prix d'un produit agricole transformé ou en vente directe ne sera plus uniquement le résultat d'une offre et d'une demande mais intégrera les composantes nutritionnelles des produits et de son environnement qui, grâce aux nouvelles techniques de gestion des « datas » deviendront accessibles aux consommateurs. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs agricoles, collecteurs, industriels et consommateurs mettent en œuvre le projet NumAgri autour de la reconnaissance des produits agricoles et NumAlim pour mieux identifier la qualité des aliments. Cette approche audacieuse inscrite sur les moyen et long termes est de nature à restaurer la confiance entre agriculteurs et consommateurs.

- La Fondation s'est fortement mobilisée en 2018 sur le projet de fonds d'impact Agri Impact pour répondre aux besoins de financement liés aux exigences des transitions agricoles, avec en priorité la volonté d'impliquer les producteurs dans les projets de valorisation de leurs productions et de leurs espaces.
- Dans le même esprit et pour davantage tenir compte des initiatives venant des territoires, la Fondation lancera en 2019 un appel à projets pour susciter l'émergence de projets collectifs sur les transitions agricoles à forts impacts sur les territoires.

En parallèle, la Fondation a approfondi sa connaissance des territoires ruraux en associant les compétences au sein d'un groupe de travail de personnalités comme le démographe Hervé Le Bras ou le socio-économiste de l'Inra Bertrand Schmitt. Ils ont permis, fin 2018, d'animer avec le think tank « Sol et Civilisation » un colloque sur l'évolution démographique des territoires ruraux au cours des vingt dernières années et sur les projets susceptibles de relancer l'activité dans les territoires par une nouvelle agriculture et de nouvelles filières agricoles. La population des territoires ruraux connait une forte vitalité démographique, en dehors de la zone appelée « diagonale du vide ». Cette dernière nécessite une attention toute particulière étant donnés son dépeuplement et la fébrilité de certaines de ses activités. 2019 verra la poursuite de ces travaux avec un colloque prévu début 2020, durant lequel seront présentés la problématique de la mobilité dans les territoires ruraux, les perspectives d'emploi et les moyens financiers disponibles pour accompagner une dynamique durable de relance économique.

Nous poursuivons bien sûr notre démarche vers l'Afrique, principalement l'Afrique de l'Ouest, avec en priorité l'organisation en filière des chaînes de valeurs issues des protéines végétales et des légumineuses. Le travail en association avec d'autres fondations se poursuit dans ce domaine car il est essentiel à la réussite du développement de l'agriculture africaine.

Enfin, dans le cadre d'un colloque en préparation au sein du SARA à Abidjan en 2019, nous porterons une attention particulière aux liens entre les besoins nutritionnels (dont ceux liés aux carences en acides aminés et fer), et la capacité des pays d'Afrique de l'ouest à répondre à cette demande, notamment par la structuration de filières durables. Une approche raisonnée nous conduit à mobiliser les acteurs clés et, en premier lieu, nos partenaires africains, pour répondre ensemble à ces défis à travers la mise en place d'un plan protéine pour l'Afrique.

MOT DU DIRECTEUR

Philippe Leroux



LA FONDATION AVRIL
S'ENGAGE EN FRANCE
À ACCOMPAGNER
LA TRANSITION DES
MODÈLES AGRICOLES...

9

En 2018, la Fondation Avril a soutenu 22 projets pour un montant de 0,8 M€.

En 2018, la Fondation Avril a soutenu 22 projets pour un montant de 0,8 M€. L'orientation stratégique donnée par le Conseil d'Administration en juin nécessite une période d'adaptation afin de terminer le suivi des projets engagés lors du premier mandat (2015-2018) et réorienter les actions de la Fondation en France.

Ainsi, pour les trois prochaines années, la Fondation Avril s'engage en France à accompagner la transition des modèles agricoles créateurs de valeur économique, sociale et environnementale répondant aux attentes de la société en matière de développement durable.

Il ne s'agit pas d'un changement de cap ; au contraire, nous souhaitons améliorer l'efficacité de nos actions en faveur de l'entrepreneuriat dans les territoires ruraux en favorisant les initiatives qui valorisent localement les productions agricoles respectueuses de l'environnement et qui créent des emplois.

Ces développements économiques peuvent prendre la forme de circuits courts, de production d'énergie renouvelable, d'agrotourisme ou de toute autre forme d'activité; ces nouveaux modèles feront appel aux nouvelles technologies numériques, par exemple pour améliorer les pratiques agricoles et en accroître la performance, mais également pour se différencier et dialoguer directement avec les consommateurs.

C'est pourquoi la Fondation Avril a lancé en mai 2018 le projet NumAgri qui fédère l'ensemble du monde agricole et des interprofessions sur l'enjeu stratégique de la maîtrise de l'information et de la création d'un langage commun de données – standard ou métastandard. Un dossier a été déposé pour financer son ingénierie dans le cadre de FranceAgrimer sur la structuration des filières agricoles et agroalimentaires. La réponse est attendue début 2019.

C'est également dans cette perspective que la Fondation Avril, associée à l'Académie d'Agriculture de France, a lancé, en septembre 2018, le concours « Make It Agri » - numérique et agriculture – destiné aux élèves ingénieurs, agronomes ou pas.

Les élèves, en équipe inter ou intra-école, ayant des compétences multidisciplinaires, doivent proposer des projets numériques innovants pour améliorer la productivité des exploitations et rendre les pratiques agricoles plus durables.

Dès cette première édition du concours, 23 dossiers provenant de 19 écoles d'ingénieurs ont été déposés en novembre 2018. Les trois gagnants seront désignés le 20 juin 2019 par un jury composé d'experts.

Enfin, ces changements de modèles agricoles nécessiteront également des financements ad hoc. C'est pourquoi, nous avons engagé avec nos partenaires, France Active et Initiative France, une réflexion sur les outils financiers solidaires pouvant être adaptés aux besoins des agriculteurs et de leurs projets. Les résultats de ces études seront disponibles en 2019.



LES MISSIONS DE LA FONDATION	10
LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION	12
LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2018	14

LES PROJETS ET ACTIONS FINANCÉS PAR LA FONDATION EN 2018

EN FRANCE

ENTREPRENEURIAT ET TRANSITIONS AGRICOLES

CONCOURS MAKE IT AGRI ADIE REGAIN FRANCE ACTIVE INITIATIVE FRANCE FONDATION AGROPARISTECH CONCOURS GRAINES D'AGRICULTEURS AU COEUR DES PAYSANS CAMPAGNON TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE	18 24 26 28 30 32 34 36 38
EMMAÜS FRANCE	40
ALIMENTATION SAINE ET DURABLE POUR TOUS	
BANQUES ALIMENTAIRES SOLAAL	44 46
AFRIQUE	
STRUCTURATION DE FILIÈRES	
ORGANISATION DE FILIÈRES AGROPOL «SENS» BÉNIN CUMA BENIN AQUITAINE TECH DEV FONDS DE GARANTIE SEED PROJECT	50 52 54 56 58 60
BIODIVERSITÉ CULTIVÉE ET PRÉSERVATION DES SOLS	
CIRAD - ORACLE AJP GRET COLLEGE DE FRANCE AGRISUD INTERNATIONAL	64 66 68 70 71
LES PÔLES DE COMPÉTENCES	
INTRODUCTION PRÉSENTANT LES PÔLES COMMENT ACCOMPAGNER L'ORGANISATION DES FILIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST ?	72 74
PÔLE TERRITOIRES RURAUX EN FRANCE	76

MISSIONS DE LA FONDATION

La Fondation Avril est née d'une volonté : celle d'agir et de s'impliquer dans le domaine public, pour l'intérêt général et le développement durable, et plus spécifiquement au sein du monde rural. C'est ainsi qu'a été créée la Fondation Avril, Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014, l'une des rares fondations actionnaires en France.

Toutes les actions de la Fondation Avril s'inscrivent dans un objectif global de contribution à la défense de l'environnement naturel consistant à favoriser le développement des territoires ruraux en France et en Afrique.

Elle s'inscrit résolument dans une volonté d'agir et de s'impliquer dans les territoires ruraux et auprès de leurs habitants les plus en difficulté, en France et en Afrique, en poursuivant des missions d'intérêt général.

Elle s'appuie sur l'expérience de ses fondateurs dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, du développement des filières agroalimentaires, de l'innovation et de la coopération internationale.

Ses missions se concrétisent par des soutiens financiers et humains à des initiatives locales et par la mise en place de projets innovants qui rassemblent et associent différents partenaires en France et dans le monde.

Elle répond également au souhait des fondateurs du Groupe Avril d'en faire évoluer la gouvernance en stabilisant son capital sur le long terme.

Ce statut particulier lui permet de bénéficier à la fois des moyens humains, économiques et des compétences du Groupe, tout en préservant l'autonomie de sa conduite et de ses actions.

66 ENSEMBLE,
DÉVELOPPONS
LES RURALITÉS 99

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX EN FRANCE ET EN AFRIQUE.

EN FRANCE

Ces dernières années, un sentiment d'abandon a gagné les habitants des territoires ruraux ; la création du statut de métropole et la rationalisation économique des services publics y ont participé. Mais ce ne sont pas les seules causes ; au cours de ces 40 dernières années, la désindustrialisation et la diminution du nombre d'agriculteurs ont eu pour conséquence une baisse du poids économique et politique des territoires ruraux face aux aires urbaines. Pourtant aujourd'hui, la Société semble attendre beaucoup de ces territoires et de leurs agriculteurs en matière d'alimentation, de création de lien social et de contribution positive à l'environnement.

En France, la Fondation Avril accompagne la transition de l'agriculture vers des modèles créateurs de valeur économique, sociale et environnementale durable, véritables liens entre agriculteurs et citoyens pour répondre au développement solidaire des territoires.

La Fondation intervient également dans ces territoires par la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous. Entrepreneuriat et transition des modèles agricoles



Promotion d'une alimentation saine et durable pour tous



EN AFRIQUE

En Afrique, la Fondation Avril, en particulier grâce aux légumineuses, participe au combat contre la pauvreté et la malnutrition ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique.

Pour la Fondation, cela passe par une meilleure structuration des filières locales autour de l'agriculture familiale et des petites entreprises de la transformation.

La Fondation appuie également des initiatives agroécologiques favorisant la biodiversité cultivée et la préservation des sols.

Organisation filières



Biodiversité cultivée et préservation des sols.



FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation Avril est administrée par un Conseil composé de 9 membres répartis en 3 collèges :

COLLÈGE DES FONDATEURS



Philippe Tillous Borde



Gérard Tubéry Secrétaire Général



Bernard de Verneuil

COLLÈGE DES MEMBRES DE DROIT



Ministère de l'Intérieur



Jean-Michel Sévérino

COLLÈGE DES PERSONNES



Ministère des Affaires



QUALIFIÉES

François Lemarchand Nature&Découvertes



Ludovic Larbodière Ministère de



Kibily Touré Chemin de fer du Mali et

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION

L'équipe de la Fondation était composée de 6 personnes avec une organisation : France, Afrique, Nouvelles Technologies & Financement.



Catherine Bureau Directrice Déléguée







Christophe Polaert



Philippe Leroux Directeur Général



Augustin de Vitry Chargé de mission

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil Scientifique est en charge de conseiller la Fondation sur les orientations des actions de la Fondation. Ce Conseil Scientifique est présidé par François Houllier et se compose de 12 membres au 31 décembre 2018.

Le Conseil Scientifique est lui-même organisé en quatre pôles de compétences : Alimentation & Nutrition Afrique, Filières Agricoles Afrique, Agricultures de Demain et Territoire ruraux. Il se saisit de thématiques ciblées afin de produire des publications ou des recommandations pour la Fondation.





Marie-Josephe



Patrick Caron

Hervé Guyomard















RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS

LES CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITÉ 2018 2 324 000€

AFRIQUE

FRANCE 1 569 000€

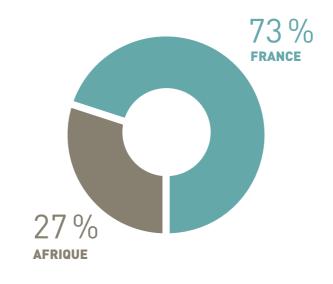
FINANCEMENT DEPUIS 2015

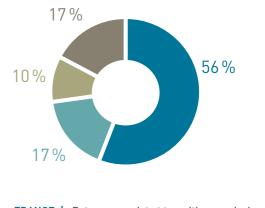
Depuis sa création, la Fondation Avril a apporté près de 4 millions d'euros à des associations œuvrant en faveur de l'alimentation saine et durable, du développement des territoires ruraux, de la transition et la résilience de l'agriculture familiale, des sols et de la biodiversité cultivée.

FINANCEMENT 2018 : 768 000 €

En 2018, la Fondation Avril a financé 22 projets à hauteur de 0,8 million d'euros dont 13 en France et 9 en Afrique.

En 2018, la Fondation Avril a financé 22 projets, pour 13 en 2017. En ligne avec l'orientation prise par le conseil d'administration, en juin, la Fondation Avril a accompagné, en France, la transition de l'agriculture, créatrice de valeurs durables et de lien entre consommateurs et agriculteurs :





FRANCE | Entrepreneuriat et transitions agricoles FRANCE Alimentation saine & durable pour tous AFRIQUE | Organisation filières AFRIQUE | Biodiversité cultivée et préservation des sols

RESSOURCES & EMPLOIS 2018

La Fondation Avril a mobilisé, en 2018, des ressources à hauteur de 1,66 million d'euros.

86 % des ressources de la Fondation (1,43 million d'euros) sont utilisés pour financer des associations (0,8 million d'euros) et réaliser le suivi opérationnel des actions (0,33 million d'euros). 0,3 milion d'euros a été reporté pour financer des actions en 2019.



92 % | Ressources propres 6 % Dons personnes morales 2 % Dons personnes physiques



14 % | Frais de fonctionnement Actions Afrique* 49 % | Actions France* 19 % Report

*incluant le suivi opérationnel des équipes



vez des Nouvelles Iechnologies pour l'Agriculture.

Make IT Agri*



Challenge Agriculture Durable, Sols, Biodiversité, Eau & Climat

CONTRIBUER À UNE RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE

La Fondation Avril, l'Académie de l'Agriculture et AgroParisTech ont annoncé le lancement du concours Make IT Agri lors du Salon de l'Agriculture 2018. La Fondation Lemarchand, Axereal, Crédit Agricole SA, Terres Inovia et Terres Innovantes se sont joints au projet en tant que partenaires.

L'ambition de ce concours est d'apporter des solutions concrètes au monde agricole grâce à l'utilisation des nouvelles technologies - informatiques, robotiques et numériques - pour améliorer les pratiques et les rendre plus durables. Il a également pour objectif de contribuer à une reconnaissance de l'importance de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique, et par la suite, à la création de startup innovantes en France.

Le concours s'adresse aux élèves ingénieurs, tous secteurs confondus. Pour participer, ils doivent constituer des équipes de 2 à 6 participants intra ou inter- écoles.

IL SE DÉROULE EN DEUX PHASES :

- **De septembre à novembre :** les équipes déposent un dossier de candidature présentant leur projet sur le site internet makeitagri.org.
- **De décembre à juin**: après une sélection par le jury, les finalistes doivent créer une première version concrète de leur innovation (version bêta, prototype, plateforme...) qu'ils présenteront devant le jury le 20 juin 2019.

Les thèmes que les étudiants peuvent aborder sont variés : maintien de la biodiversité animale et végétale, gestion de l'eau, fertilisation des sols ou économie d'énergie.

Le jury décidera des trois lauréats à l'issue de la présentation de chacun des projets. Le 1er prix est de 3 000 €. Le 2ème prix est de 2 000 €. Le 3ème prix est de 1 500 €. De plus, un accompagnement à la création d'entreprise sera proposé aux étudiants qui le souhaitent.



RÉSULTATS 1 ÈRE ANNÉE

Lors de cette première édition, nous avons reçu 23 dossiers de candidatures, de 19 écoles différentes (AgroParisTech, Unilasalle Rouen, Unilasalle Beauvais, Bordeaux Sciences Agro, Montpellier SupAgro, ISA Lille, Agrosup Dijon, ENSMM Besançon, Polytech Nancy, Ecole Centrale de Lyon, IMT Lille Douai, Centrale Supélec, Bordeaux INP, Ecole Centrale d'Electronique de Paris, Polytech Sorbonne, ENSAM, Institut d'Optique, HEC Paris, 42), ce qui représente un total de 101 étudiants participants.





ENSMM Besançon VARROAMETER

Solution technique pour sauver les abeilles : un compteur de varroa. Le varroa est un parasite qui se développe rapidement dans les ruches et tue les abeilles. Cette solution permettrait de traiter et d'éliminer le varroa.

Centrale Lyon **PHERODRONE**

Solution moins chère et plus propre que les pesticides pour lutter contre certains nuisibles : la confusion sexuelle, qui égare les insectes grâce à des phéromones sexuelles. Pherodrone met au point un système qui permet de larguer des diffuseurs de phéromones bio grâce à un drone.



Unilasalle Beauvais PLAIN'UP

Plateforme collaborative pour faire des chemins ruraux des puits de biodiversité. Sur cette plateforme, les différents acteurs pourront modéliser ces chemins afin de trouver des réponses adaptées à chaque situation, suivre l'évolution de leur état sur la durée ainsi que celle de la biodiversité dans ce nouvel habitat.



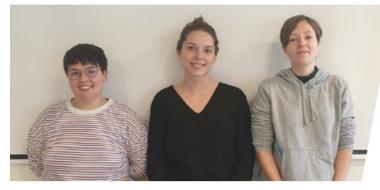
Caméra intelligente capable de détecter et d'identifier les insectes présents sur une parcelle agricole pour aider l'agriculteur à lutter contre les insectes ravageurs de manière plus raisonnée. Le but est de remplacer les traitements insecticides préventifs et non spécifiques par des traitements non nocifs pour la biodiversité environnante grâce à un meilleur diagnostique des insectes présents sur le champ.





SMART POWER GRID

Système de partage d'électricité verte entre agriculteurs et particuliers, il permettra à tout agriculteur français qui produit de l'électricité grâce à des énergies 100% renouvelables, de la revendre à un particulier ou un autre agriculteur qui souhaite consommer local et écologique. En achetant cette électricité propre, le citoyen aide financièrement les agriculteurs et contribue au développement des énergies respectueuses de l'environnement.



Montpellier SupAgro **LOCAPATUR**

Outil GPS low-cost adapté aux attentes des éleveurs et permettant le suivi et la détermination des activités des animaux au pâturage. L'offre de services s'articulera autour de bibliothèques de fonctions et maintenance accessibles en ligne ou paramétrables sur place pour satisfaire les attentes individuelles.

Unilasalle Beauvais **MÉTHA' RÉCOLTE**

Application mettant en lien les propriétaires de méthaniseurs et les collectivités pour développer des circuits de collecte des bio-déchets méthanisables comme des feuilles mortes, déchets alimentaires.



ENSAM Angers **AREMO**

Innovation technologique pour limiter l'utilisation d'engrais chimiques en favorisant l'individualisation des traitements et en automatisant le désherbage au sein des exploitations maraîchères.

ISA Lille **GOPASTURE**

Outil connecté d'aide à la gestion du pâturage intégrant les conditions climatiques impactant le bien-être de l'animal et les mesures de ressource fourragère pour piloter un parasol mobile et intelligent valorisant de façon homogène les prairies.





AgroParisTech / Institut d'Optique / HEC / 42

REDFAL

Solution pour identifier les frelons asiatiques aux abords des ruches et les neutraliser par impulsion lumineuse. D'où le nom du projet : Recherche et Destruction des Frelons Asiatiques par Laser. Cette solution écologique est adaptée aux terrains apicoles et respecte les normes en vigueur pour l'apiculteur.

LA FINALE DU 20 JUIN 2019

La finale se déroulera dans un amphithéâtre de l'AgroParisTech. Chaque équipe aura 15 minutes pour présenter son prototype puis répondra aux questions des membres du jury. Les lauréats seront annoncés à la fin de la journée et la remise de prix aura lieu à la rentrée solennelle de l'Académie d'Agriculture le 25 septembre 2019.



REGAIN

Mylène Cendre souhaitait monter un élevage

de chèvres pour faire du lait et du fromage de

depuis plusieurs années, les banques n'ont pas

vers l'Adie qui l'a accompagnée et lui a permis de trouver les financements pour commencer son

activité et acheter une partie du cheptel. Mylene a déjà créé trois emplois et prévoit une embauche

supplémentaire l'année prochaine.

L'Adie et la Fondation Avril arrivent au terme des trois ans d'expérimentation du premier projet Regain. Parmi les réussites marquantes : la modification en profondeur des méthodes d'attribution du microcrédit pour les adapter aux contraintes de l'isolement rural. La relève est désormais assurée avec le projet Regain 2, 1er Contrat à Impact Social à avoir été lancé en France en 2017.

En trois ans, le projet Regain 1 aura permis d'accorder

LES CAMPAGNES 99

600 micro-crédits aux personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire sur les deux zones rurales pilotes situées au nord (Indre, Cher, Allier) et au sud de la France (Puy de Dôme, Cantal, Haute-Loire, Lozère, Aveyron). La demande de financement est désormais dématérialisée grâce à une plateforme internet et des conseillers à distance. L'accompagnement des porteurs de projets est devenu systématique, sur leur lieu d'habitation ou de travail. Cela constitue un gage d'efficacité et de réussite pour l'Adie alors que les distances à parcourir sont importantes dans le monde rural, contrairement au tissu urbain que l'Adie couvre plus facilement.

66 REGAIN FLEURIT

ESSAIMER DANS LES TERRITOIRES GRÂCE AU CONTRAT À IMPACT SOCIAL

Si Regain 1 s'est achevé en 2018, la relève est assurée par Regain 2 implanté sur trois nouveaux territoires pilotes (1. Ariège; 2. Allier, Saône-et-Loire, Nièvre; 3. Hautes Alpes, Alpes de Haute-Provence). Ce second volet du projet Regain doit permettre d'insérer, en trois ans, un minimum de 320 personnes par la création de leur propre entreprise ou l'accès à un emploi salarié. Regain 2 a été mis en place grâce à un moyen de financement particulièrement innovant : le Contrat à Impact Social. L'ensemble des investisseurs impliqués dans ce projet seront remboursés par la puissance publique lors de l'atteinte des objectifs. La Fondation Avril, à l'initiative de Regain, reste dans le tour de table et accompagne l'Adie dans ce processus nouveau qui mobilise la Caisse de Dépôts, BNP Paribas, Renault Mobiliz Invest et AG2R La Mondiale.

La Fondation s'est engagée dans le projet Regain 1 à hauteur de 300 000 € pour trois ans et à hauteur de 50 000 € pour trois ans pour Regain 2.

LES INDICATEURS EN 2018

MICROCRÉDITS ACCORDÉS GRÂCE À REGAIN 1 & 2 SUR LES 369 PRÉVUS

95 % TAUX DE REMBOURSEMENT MOYEN DES CRÉDITS

DES ENTREPRISES 76 % CRÉÉES ENCORE EN ACTIVITÉ DEUX **ANS PLUS TARD**

2 micro-crédits pour 1 défi unique : retrouver un travail stable pour les personnes n'ayant pas accès aux prêts bancaires

Deux types de microcrédits sont accordés par l'Adie : le microcrédit pour la création d'une activité et le micro-crédit personnel pour l'emploi salarié. Ce dernier finance l'achat ou la réparation d'un véhicule. Il s'est révélé très utile en zones rurales où les moyens de déplacement sont cruciaux pour travailler. L'association est ainsi devenue un acteur clé de l'aide à la mobilité des allocataires du RSA des régions couvertes en développant des partenariats innovants avec les pouvoirs publics.



Chanelle et Hélène ont décidé de se lancer ensemble dans l'agriculture biologique. Pendant couveuse agricole de Sainte-Affrique. Le projet permet de faire vivre mes valeurs écologiques tout en faisant appel à des compétences mais aussi la riqueur, la créativité, la capacité estime Chanelle.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS



PROJETS CAP'JEUNES SÉLECTIONNÉS EN 2018

EMPLOIS CRÉÉS PAR DOSSIER 1.4 CAPJEUNES RURAUX

100 % DES CAP'JEUNES
RURAUX EN ZONES DE
REVITALISATION RURALE



Reprise d'une boulangerie en Lozère

Originaire d'Aumont-Aubrac, Kevin a déjà six ans d'expérience en boulangerie. En juillet 2017, il apprend qu'une boulangerie est à reprendre à St Chély d'Apcher. Il saisit l'opportunité et intègre reprendre le commerce un an plus tard, en 2018. Kevin a sollicité un financement auprès de France Active pour l'achat du fonds de commerce

En 2018, la Fondation Avril et France Active ont renouvelé leur partenariat pour un an. Pour adapter l'offre de France Active aux nouveaux besoins de financement liés aux transitions agricoles et alimentaires, la Fondation a proposé de lancer une réflexion qui s'achèvera en juin 2019. Le soutien au programme Cap'Jeunes Ruraux, quant à lui, s'est poursuivi en parallèle.

Dans la poursuite de l'année précédente, la Fondation a soutenu 18 projets Cap'Jeunes Ruraux de création d'entreprises par des jeunes du monde rural. Cette initiative participe à la revitalisation des territoires ruraux en permettant, par exemple, aux jeunes de moins de 26 ans de rester vivre près de chez eux en créant leur propre entreprise. Gage de réussite, Cap'Jeunes Ruraux associe un accompagnement personnalisé du jeune créateur à une prime au démarrage de 2 000 €. Cette prime consolide les apports personnels du jeune et constitue un «coup de pouce» pour lever d'autres financements.

La Fondation Avril a accompagné France Active à hauteur de 110 000 € sur l'année 2018/2019 pour le soutien du programme Cap Jeunes et la réflexion sur les transitions agricoles et alimentaires.



Théo crée son entreprise de bois de chauffage

Théo est titulaire d'un BEP agricole «travaux forestiers» et d'un baccalauréat professionnel «forêt». Fort des compétences et des connaissances acquises lors de ces formations à travers de nombreux travaux pratiques et un stage de 14 semaines, il souhaite créer son entreprise de vente de bois de chauffage. Malgré sa jeunesse, Théo est particulièrement investi dans son projet et soutenu par sa famille. Il a sollicité France Active pour l'aider à lancer son entreprise et a pu bénéficier de la prime Cap Jeunes.



24

PROJETS CANDIDATS AU LABEL « INITIATIVE REMARQUABLE » FN AGRI-AGRO

14

PROJETS AGRI-AGRO LABELLISÉS « INITIATIVE REMARQUABLE ».

8

EMPLOIS EN MOYENNE CRÉÉS PAR LES PROJETS AGRI-AGRO DEUX ANS APRÈS L'ACCORD DE PRÊT La Fondation Avril a reconduit son partenariat avec Initiative France en 2018 et sa participation aux comités « Initiative Remarquable » pour le secteur agroalimentaire. En parallèle de cette collaboration renouvelée avec « Initiative Remarquable », la Fondation a financé une étude réalisée par Initiative France sur les enjeux du financement de l'agriculture et de sa diversification. Les résultats seront disponibles mi-2019.

Être labellisé « Entreprise remarquable » par Initiative France permet aux entrepreneurs alliant réussite économique, volontarisme social et engagement environnemental, d'obtenir un financement supplémentaire allant jusqu'à 20 000 €. Ce financement, qui s'ajoute aux prêts d'honneur accordés par les plateformes locales, constitue une aide précieuse pour les créateurs d'entreprise du secteur agricole et agroalimentaire que soutient la Fondation Avril.

La Fondation Avril accompagne le réseau Initiative France pour l'année 2018 à hauteur de 100 000 €.

66 L'AGRICULTURE, CHANTIER PRIORITAIRE 2018 99

LA FONDATION APPORTE SON EXPERTISE TECHNIQUE

Des experts bénévoles de la Fondation Avril ont participé aux 10 comités d'engagement d'Initiative Remarquable consacrés au secteur agricole et agroalimentaire afin de compléter par une vision sectorielle l'analyse financière et entrepreneuriale apportée par les autres membres.

Almat-Up, de nouveaux produits à base de lait de chèvre

Attiré très jeune par le milieu agricole, Sébastien suit des études d'ingénieur en agriculture à Beauvais et se passionne rapidement pour l'élevage des petits ruminants. Après l'impulsion donnée par l'entrée dans l'incubateur du pôle agroalimentaire régional Food Val de Loire, il crée, en février 2018, la société AlmatUp qui porte la marque So Chèvre. « C'est en défendant les valeurs humaines auxquelles nous sommes attachées, que nous développons Almat-Up et bénéficions de dispositifs d'accompagnement précieux : Réseau Entreprendre Val de Loire, Initiative Touraine Chinonais, Initiative Remarquable, Région Centre-Val de Loire, Dev'up, UniLaSalle, Université de Tours, EGEE... Merci à tous! ».





Gérard Jacquin, « l'expert agriculture et alimentation » de la Fondation Avril

Passionné par l'entrepreneuriat et l'innovation en agriculture et agro-alimentaire, Gérard Jacquin a apporté son expertise sur plus d'une trentaine de projets allant de la production agricole à la restauration au sein des Comités Remarquables d'Initiative France depuis 2016. « Le Comité donne des recommandations précises et argumentées et identifie des points de vigilance, bénéfiques à la fois pour l'entrepreneur et la plateforme qui accompagne l'entrepreneur ». Gérard Jacquin porte une attention particulière au profil de l'entrepreneur et au caractère innovant du projet. « Les qualités personnelles de l'entrepreneur sont très importantes. Il s'agit souvent de profils avec une expérience professionnelle solide ou en reconversion active. Même si des compétences liées au secteur agricole et alimentaire manquent parfois sur des sujets complexes, les entrepreneurs candidats se donnent les moyens de réussir ».

AMPLIFIER LE SOUTIEN AU SECTEUR AGRICOLE

La Fondation Avril souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs du financement des entreprises sur le secteur agricole afin d'en accélérer la transition. Pour cela, elle a proposé à Initiative France de conduire une étude sur les besoins en financement du monde agricole en y incluant les besoins des agriculteurs en aval de la production (circuits courts, transformation...). Cette étude contribuera à définir les objectifs et modalités d'action d'Initiative France adaptées aux agriculteurs et au secteur agri-agro. Les résultats de l'étude sont attendus en 2019.

FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS





PROJETS RÉCOMPENSÉS

ÉTUDIANTS

PROJET LAURÉAT **INCUBÉ AU FOOD IN LAB**

66 ENCOURAGER LA FIBRE **ENTREPRENEURIALE** DES ÉTUDIANTS 99

Pour accompagner les étudiants d'AgroParisTech qui ont un projet de création d'entreprise innovante, la Fondation AgroParisTech a imaginé « l'Itinéraire Entrepreneuriat ». Devant le succès de ce parcours auprès des étudiants et la qualité des projets proposés, la Fondation Avril a souhaité s'impliquer davantage en 2018 tout en maintenant sa participation aux jurys récompensant les meilleurs projets.

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS DE L'IDÉE À LA CRÉATION D'UNE STARTUP.

En 2018, le jury a récompensé 37 étudiants dans le cadre de « l'itinéraire Entrepreneuriat » dans les trois catégories : Jury Créativité, Jury Maturation et Jury Entreprendre.

Pour les étudiants en première année, le prix « Maturation » leur permet de présenter leur idée devant le jury. Dès la deuxième année, les étudiants exposent un projet construit pendant six mois avec l'accompagnement de professionnels. Le prix «Entreprendre » est ouvert à partir de la 3e année et récompense les meilleurs projets prêts à entrer en phase d'incubation externe à la fin du cursus.

La Fondation Avril soutient à hauteur de 10 000 € l'itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech.



RoulezBretzels

Amélie et Myriam souhaitent développer un bretzel de grande qualité gustative et nutritionnelle avec des recettes alternatives (véganes, sans gluten...) qui répondent aux nouvelles attentes des consommateurs. Elles ambitionnent de créer une entreprise avec le plus faible impact environnemental possible et favoriser l'économie locale. Ce projet a bénéficié d'une bourse pour son lancement, d'un accompagnement et de l'hébergement au FoodInnLab.



Biomédé, une startup

Biomédé est une start up innovante qui propose aux agriculteurs en agriculture conventionnelle et biologique des graines de plantes dites "hyper-accumulatrices" capables d'extraire les métaux lourds des sols (ETM) pour augmenter lauréate de nombreux prix.

« Avoir été lauréat de la Fondation AgroParisTech nous a beaucoup aidé pour faire connaître et améliorer notre offre. Grâce à l'accompagnement d'un Business développeur d'AgroParisTech, nous avons également pu postuler au nouveau fonds avons été lauréat tout récemment », indique le fondateur de Biomédé, Ludovic Vincent.



3 | PROJETS LAURÉATS

CANDIDATURES POUR LA CATÉGORIE « ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DES SOLS »

VOTES DU GRAND PUBLIC

La Fondation Avril et l'Académie de l'Agriculture ont soutenu, pour la 1ère fois en 2018, le concours Graines d'Agriculteurs qui récompense les jeunes agriculteurs et agricultrices aux parcours innovants.

L'AGRICULTURE

DE DEMAIN 99



Thibault Le Masle, lauréat de la catégorie « Acteur de la préservation des sols et de la lutte contre le changement climatique », proposée par la Fondation Avril et l'Académie de l'Agriculture.

Pour Thibault Le Masle, qui élève des volailles et des porcs, travailler en bonne intelligence avec la nature est un leitmotiv. Il est engagé dans une mesure agro-environnementale (MAE) portant sur le sol. Thibault pratique le semis direct sous couvert végétal avec une couverture permanente des sols notamment par des plantes mellifères. Thibault réduit ainsi son impact sur l'environnement. Il limite l'érosion des sols en captant plus de carbone. Des ruches installées sur ses parcelles lui permettent d'améliorer la pollinisation de ses cultures.

L'objectif du concours Graines d'Agriculteurs, porté par le Fonds de dotations Terres Innovantes des Jeunes Agriculteurs, est de faire découvrir de nouveaux visages d'agriculteurs, faire connaître le métier et les innovations du secteur ; une manière de participer au changement de regard de la société sur l'agriculture en montrant toute la richesse de ses métiers.

L'apport financier de La Fondation Avril, associée à l'Académie d'Agriculture, a permis de créer un prix « Acteur de la préservation des sols et de la lutte contre le changement climatique ».

En 2018, 83 nouveaux installés en agriculture ont proposé un projet sur le thème de « Agriculteurs, acteurs de nos territoires ». Le jury, auquel participaient la Fondation Avril et l'Académie de l'Agriculture, a sélectionné 10 finalistes qui ont fait connaitre leur projet grâce aux réseaux sociaux.

A l'arrivée, plus 11 000 personnes ont voté pour leur projet préféré et les 3 agriculteurs les plus innovants ont été récompensés par un prix décerné par le ministre de l'Agriculture lors des «Terres de Jim».



Marion Breteau, productrice de quinoa dans le Cher et lauréate de la catégorie « Animation des territoires »

« Sa Majesté la graine » pour commercialiser véritable stratégie autour de cette marque pour allier promotion du métier d'agriculteur, de produits en circuit court.



700 km | DE PARCOURS DÉJÀ TRACÉS

70 | AGRICULTEURS ACCUEILLANTS

5 | PARCOURS SUR LESQUELS RANDONNER En 2018, l'association Au cœur des Paysans, qui s'est donné pour mission de faire partir les randonneurs à la découverte de l'agriculture française, a balisé 320 km de sentier. Depuis 2016, 70 agriculteurs présents le long d'un parcours de 700 km accueillent les marcheurs pour leur faire découvrir leurs métiers ; une manière bien agréable de retisser des liens entre ruraux et urbains.





"Je démystifie certaines croyances", explique Philippe Bertrand

«Je suis comblé quand j'accueille des gens curieux et que je sens que je leur ai appris des choses en matière d'alimentation", explique Philippe Bertrand, éleveur laitier dans le Châtillonnais. "Je leur ouvre les portes de mon exploitation de vaches brunes, une race locale qui produit un lait de haute qualité destiné au fameux fromage d'Epoisse. Sans mise en scène et sans tabou, je fais entrer les marcheurs dans mon quotidien et j'essaie de démystifier certaines croyances ».

Créée en 2016, l'association Au cœur des Paysans veut proposer des visites d'exploitations agricoles tout au long d'un sentier de randonnée traversant la France par « la diagonale du vide » de Charleville-Mézières à Font-Romeu. Le sentier est désormais prêt à accueillir les randonneurs des Ardennes jusqu'au Morvan ainsi que sur un tronçon dans les Corbières.

GUIDER LES RANDONNEURS

Mission clé en 2018 : recruter et sensibiliser les agriculteurs à l'accueil à la ferme par l'organisation de réunions locales et de visites dans les exploitations. L'équipe d'Au Cœur des Paysans s'attache à faire découvrir aux randonneurs l'agriculture française sous toutes ses formes : viticulture, polyculture/élevage, grandes cultures, maraîchage, productions spéciales (escargots, pisciculture, ...) et tous ses modes d'exploitation (du biologique à l'agriculture raisonnée).

SENSIBILISER LES AGRICULTEURS

Pour s'orienter sur les tracés balisés, des cartes et des guides ont été mis à la disposition des marcheurs, en partenariat avec des acteurs majeurs de la randonnée. Le site internet permet aussi de recenser les visites disponibles. L'offre de randonnées étant désormais importante, 2019 sera consacrée à l'augmentation de la fréquentation des chemins par les randonneurs grâce à une communication spécifique.

La Fondation soutient cette initiative à hauteur de 65 000 € sur trois ans.

d'Epoisse. Sans mise en scène et sans fais entrer les marcheurs dans mon que

34

CAMPAGNON



Deux plateformes internet locales de services ont vu le jour grâce au projet Campagnon qui est arrivé à son terme en 2018. C'est pour « mieux vivre les campagnes » que les Communautés de Communes rurales Portes de Sologne et Picardie Verte vont désormais proposer Campagnon à leurs administrés.

Incubé depuis deux ans par le Fonds Open Agrifood Initiative, le projet arrive en 2018 à son terme. La plateforme est désormais disponible pour deux Communautés de Communes rurales : Picardie Verte et Portes de Sologne.

Campagnon est une plateforme numérique qui propose aux habitants des zones périurbaines et rurales une offre de services entre particuliers ou entre particuliers et professionnels autour de l'alimentation (courses, livraisons de paniers repas, cuisine à domicile...), de l'enfant (garde d'enfants, soutien scolaire...), de la mobilité (covoiturage, prêt de véhicules...) et du gardiennage (nourrir et promener les animaux, arroser les plantes, réceptionner les colis...).

AUX COLLECTIVITÉS PIONNIÈRES D'ESSAIMER DANS LE MONDE RURAL

C'est en 2018 que l'identification des services à proposer sur les plateformes par les particuliers et les professionnels s'est achevée. La sensibilisation des habitants a été réalisée par les mairies. La gestion et l'animation des plateformes sont aux mains des collectivités publiques. Il revient désormais aux deux collectivités d'essaimer cet outil, en marque blanche, à d'autres collectivités qui souhaiteraient le développer sur leur territoire.

Campagnon a été soutenu à hauteur de 15 000 €

66 ECHANGER DES **SERVICES POUR** MIEUX VIVRE LA CAMPAGNE 99

Une plateforme numérique attendue par les élus locaux

Jean-Paul Roche, Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne, s'est engagé aussi à attirer de jeunes populations utilisatrices demandeurs de services de proximité.



par la Fondation Avril pendant deux ans.





66 LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE PAR L'AGRICULTURE 99

titre expérimental, à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée en développant des activités répondant aux besoins des territoires sans surcoût significatif pour la collectivité. La Fondation Avril a souhaité tester ce mécanisme innovant dans le secteur agricole.

La Fondation Avril est partie de la conviction qu'il existe un vivier d'emplois non pourvus en agriculture qui limite le développement d'activités agricoles nouvelles. Les circuits courts, par exemple, obligent les agriculteurs à s'impliquer dans la transformation, la vente et la distribution. Ces métiers de l'aval peuvent intéresser des chômeurs de longue durée engagés dans la démarche TZCLD. Les producteurs n'ayant pas les moyens de recruter pourraient ainsi vendre en direct en leur proposant, pour un coût réduit partagé avec l'Etat, de faire les livraisons ou de tenir le magasin.

10 TERRITOIRES ENGAGÉS DONT **5 TERRITOIRES RURAUX**

Dans un premier temps, il s'agit d'évaluer le potentiel d'emplois liés aux activités agricoles sur les 5 territoires ruraux impliqués dans la démarche en mobilisant les agriculteurs et tous les acteurs locaux. Des tests d'activités seront réalisés en 2019 dans l'objectif de placer l'agriculture parmi les secteurs clé d'emplois de TZCLD lors de la 2^{ème} phase d'expérimentation nationale. Celle-ci devrait voir le nombre de territoires expérimentaux passer de 10 à plus d'une cinquantaine à partir de 2020.

La Fondation s'est engagée auprès de TZLCD pour un montant de 40 000 € pour 2018 et 2019.



Meurthe et Moselle

Une innovation qui renverse les idées reçues sur le chômage

L'expérimentation TZLCD entend démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée volontaire, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi. Pour cela, des activités utiles et non concurrentes des emplois existants sont créées pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire: habitants, entreprises, institutions... Des Entreprises à But d'Emplois (EBE) sont mises en place localement pour employer les chômeurs volontaires du territoire. Le financement des EBE est assuré par les crédits publics liés aux coûts et manques à gagner dus à la privation durable d'emploi (RSA, CMU, etc.). Les nouvelles activités proposées sont encadrées par un Comité Local regroupant les acteurs du territoire afin d'éviter toute forme de concurrence locale.



Créer une conserverie pour transformer les fruits et légumes produits au sein de l'EBE et par les devenus salariés de l'EBE. La conserverie devrait constituer un débouché complémentaire pour les maraîchers de la Communauté de Communes Pays de Colombey et du Sud Toulois. Affaire à suivre.



Un nombre grandissant de structures du réseau Emmaüs souhaitent développer des projets alliant agriculture durable et inclusion sociale. C'est pourquoi, en 2018, la Fondation Avril a décidé d'accompagner Emmaüs France dans sa réflexion sur le déploiement d'activités agricoles susceptibles d'aider les personnes accueillies. Avec une idée : trouver des synergies avec les acteurs locaux, et notamment les agriculteurs, pour une transition solidaire réussie des territoires.

Sur les 287 structures Emmaüs en France, 15 d'entre elles développent déjà un projet agricole et 10 sont en réflexion. Beaucoup d'autres initiatives devraient voir le jour en agriculture dans les années à venir car l'activité traditionnelle de collecte et de valorisation des biens d'occasion n'est pas adaptée à tous les publics recus par Emmaüs.

DU POTAGER À LA VENTE DE PRODUITS DU TERROIR

Les projets identifiés aujourd'hui sont très divers : création de potagers pour l'autoconsommation des compagnons vivant dans les communautés, ouverture de ferme pédagogique, commercialisation de produits du terroir...



Casilde, chef de mission Agriculture pour Emmaüs

«L'agriculture ayant été identifiée comme un axe d'innovation à développer, ma mission va consister, pendant un an et demi, à recenser les projets agricoles, à capitaliser puis modéliser afin d'en comprendre leur fonctionnement, les facteurs de succès et les besoins en terme d'accompagnement. Cela nous permettra de diffuser les bonnes pratiques dans notre réseau. Une attention particulière sera apportée aux projets visant à développer des partenariats avec le monde agricole local. Je suis particulièrement enthousiaste à l'idée de travailler dans un mouvement qui présente une grande diversité de structures présentes partout sur le territoire national ».

CRÉER DES LIENS ENTRE AGRICULTEURS ET COMPAGNONS

L'objectif de ce partenariat lancé en 2019 est d'élaborer des préconisations permettant la réussite des projets agricoles et la création de synergies avec les parties prenantes locales et notamment avec les agriculteurs situés à proximité. On pense au partage de connaissances par la visite d'exploitations agricoles, à la formation, aux échanges de services mais aussi au partage d'outils et de véhicules ainsi qu'à la création d'activités en commun autour, par exemple, des circuits courts; autant de nouveaux liens entre agriculteurs et communautés Emmaüs qui pourraient participer à la dynamisation du monde rural.

La Fondation Avril soutient Emmaüs à hauteur de 60 000 € pour la mise en œuvre de cette initiative.





ALIMENTAIRE DANS LE MONDE RURAL 99

La Fondation Avril et la Fédération Française des Banques Alimentaires ont renouvelé, en 2018, leur partenariat triennal. Objectif: lutter efficacement contre la pauvreté cachée dans le monde rural en faisant remonter des territoires des projets innovants adaptés aux attentes des populations.

Pour ce second partenariat triennal, la Fondation a souhaité amplifier sa démarche en mobilisant l'ensemble des Banques Alimentaires locales autour d'une série d'appels à projets internes baptisés « Pour la solidarité alimentaire dans les territoires ruraux ». Compte tenu des grandes distances à parcourir dans les campagnes, la Fondation privilégie les projets proposant la création de nouveaux services ou la mutualisation des équipements pour « toucher mieux et plus » de bénéficiaires.

AMÉLIORER LA CHAÎNE DU FROID GRÂCE À UN CAMION MUTUALISÉ

La Banque Alimentaire des Deux-Sèvres a acheté un camion frigorifique pour assurer la distribution des produits surgelés sur l'ensemble du département. Pour éviter de multiplier les déplacements, l'usage du camion sera mutualisé avec d'autres réseaux d'aide alimentaire et le service de distribution de produits surgelés sera accompagné d'ateliers cuisine.

DISTRIBUER DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN VENDÉE

Autre exemple : un partenariat avec un chantier d'insertion et l'achat d'un camion isotherme permettront à la Banque Alimentaire de Vendée de proposer davantage de produits frais ainsi que des plats préparés dans les zones rurales ; une bonne nouvelle pour ces habitants puisqu'ils ne disposaient que de produits secs, les produits frais étant plus faciles à distribuer dans les zones urbaines.

La Fondation s'est engagée pour trois ans à hauteur de 150 000 € auprès des Banques Alimentaires. Le premier appel à projets a permis de soutenir, lors du comité de sélection de novembre 2018. quatre projets locaux pour un montant de 25 000 €.



En Bourgogne, priorité aux plus démunis

Pour Gérard Bouchot, Président de la Banque Alimentaire de Bourgogne, « la nouvelle antenne département de la Nièvre et mieux desservir les espaces ruraux quasiment pas touchés aujourd'hui par les associations d'aide alimentaire. Ce projet, soutenu par les pouvoirs publics, sera l'occasion Départemental et la Ville de Nevers.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS



66 FACILITER ENCORE DAVANTAGE LE DON AGRICOLE 99

Avec le renouvellement pour trois ans du partenariat avec Solaal, la Fondation Avril souhaite donner du temps à cette petite association pour renforcer ses activités sur l'ensemble du territoire. Objectif : faire en sorte que chaque producteur puisse donner ses produits invendus ou hors calibre aux associations caritatives qui manquent gravement de produits frais.

En 2018, un nouveau cap est franchi dans l'ancrage territorial de Solaal et la régionalisation des dons. Dans les Hauts-de-France, une personne est desormais chargée de promouvoir et animer le relais Solaal auprès des acteurs agricoles locaux et des associations caritatives habilitées. En Normandie, des agriculteurs bénévoles se sont emparés de Solaal pour mobiliser toute leur profession. Et Solaal essaime dans d'autres régions : la région PACA s'est mobilisée pour donner 8 tonnes de produits frais lors de la Journée Nationale du Don en 2018, tandis que les Pays de la Loire et la Bretagne ont mené des opérations de communication sur le terrain.

UNE APPLI POUR FACILITER LES DONS DES AGRICULTEURS

En 2018, Solaal a également travaillé sur une application mobile permettant aux agriculteurs de donner plus facilement et plus rapidement. Cette application sortira au Salon de l'Agriculture 2019. L'association a aussi poursuivi ses expérimentations locales : glanage solidaire, chaîne du don, dons sur les foires et salons agricoles... Une année 2018 bien chargée pour une petite association comme Solaal!



Cécile Peltier : « un relais solidaire pour ancrer Solaal dans Hauts-de-France »

pour le premier don est vite arrivé. Ce plongeon dans l'organisation du don m'a fait prendre conscience de son caractère chronophage et estime Cécile Peltier.





66 LA CO-CONSTRUCTION D'UNE FILIÈRE SOJA NATIONAL F AU BURKINA FASO 99

Année 2018 chargée pour la Fondation Avril et l'association Agropol suite à la signature, en 2017, du protocole d'accord avec le ministère de l'Agriculture du Burkina Faso pour structurer à l'échelle nationale la filière soja. De la naissance de « l'association filière » à l'élaboration des premiers outils de contractualisation, les chantiers n'ont pas manqué.

LES INDICATEURS EN 2018

2 500 | TONNES DE SOJA CONTRACTUALISÉES

+30 % | PRIME CONTRACTUELLE PAR RAPPORT AU PRIX BORD-CHAMP

L'organisation de la filière soja repose sur un principe de co-construction entre producteurs et transformateurs, les transformateurs apportant la vision du marché et assurant les débouchés à la production amont. En 2017, Agropol (association française pour le développement de la filière oléagineuse à l'international) a été chargée de la maîtrise d'œuvre déléquée du projet. Elle avait identifié les principales organisations de producteurs (OP) de soja et entreprises de la transformation.

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION FILIÈRE APDS-B

Cette démarche a conduit à la création d'une « association filière » en 2018, nommée Association de Promotion et de Développement de la filière Soja (APDS-B). Cette structure de type interprofessionnel a permis aux principaux leaders de la filière d'élaborer et mettre en œuvre le premier système de contractualisation entre transformateurs et producteurs de soja. Pour ce faire, Agropol a sensibilisé chaque membre ainsi que les deux collèges à la démarche de co-construction. Ce travail a fait l'objet d'une collaboration avec le fonds de dotation InVivo qui a mis à disposition les compétences de « Agrosolutions », filiale du groupe In Vivo spécialisée dans l'accompagnement des coopératives françaises.

PREMIERS OUTILS DE CONTRACTUALISATION

En 2018, l'APDS-B a élaboré, avec l'appui d'Agropol, les premiers outils de contractualisation. L'APDS-B a mené des actions d'accompagnement des membres sur leurs capacités techniques, organisationnelles et financières. Un cahier des charges a été élaboré, engageant les producteurs et les transformateurs sur un niveau de qualité et de prix. Un prix de campagne supérieur de près de 30 % au prix bord champ a été défini. Il a été également convenu que les OP collectent et stockent iusqu'à 2500 tonnes de soia. Enfin, il a été décidé la mise en place d'une cotisation sur les transactions contractualisées au profit de l'APDS-B.

UN SCHÉMA DURABLE DE FINANCEMENT POUR LA FILIÈRE

En 2018, l'APDS-B a également renforcé la capacité financière des membres de l'APDS-B en les accompagnant dans leur démarche auprès des banques (BAO et Société Générale) pour obtenir des crédits de campagne. Ces crédits ont été contregarantis par la Sofigib.

La Fondation s'est engagée à soutenir cette initiative à hauteur de 300 000 €.

2ème Journée nationale soja à Ouagadougou

La Fondation Avril, Agropol et la Fondation InVivo étaient au Burkina Faso pour la Journée Nationale du Soja, en novembre 2018. A l'occasion de cette journée, étaient réunis les transformateurs, les représentants de producteurs et les partenaires techniques. Cette journée a permis de faire le bilan annuel du projet et de définir les perspectives de travail pour les prochains mois. La problématique de l'accompagnement des acteurs en matière d'accès aux crédits bancaires a été au centre des débats. Le Ministère et la CPF, principale organisation représentant les agriculteurs au Burkina, ont été représentés et actifs lors de cette journée.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS



8 | ESSOR CONSTITUÉES

EXPLOITATIONS FAMILIALES APPUYÉES PAR LES ESSOR

TRANSFORMATRICES DE SOJA APPROVISIONNÉES **EN SOJA PAR LES ESSOR**

2018 a vu la signature du 2ème partenariat entre la Fondation Avril et Sens pour accompagner le changement d'échelle du programme B'EST 2018-2021 (Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire). Si les entreprises de services aux ruraux baptisées Essor restent au cœur du dispositif de création de chaines de valeurs agroalimentaires inclusives et locales, l'équipe Sens Bénin continue à déployer des initiatives innovantes pour renforcer la filière « pivot » soja. Un bel exemple : la naissance de la marque collective Monsoja.

Pour accélérer le développement d'une filière soja innovante susceptible « d'entraîner » l'ensemble des filières issues des exploitations agro-écologiques, l'équipe SENS Bénin a mis au point douze nouveaux produits à base de soja au sein de ses 2 nouveaux Fab Lab agroalimentaires.

66 CHANGER D'ÉCHELLE POUR ACCOMPAGNER PLUS DE PRODUCTEURS ET DE TRANSFORMATRICES DE SOJA 9 9

MONSOJA, NOUVELLE MARQUE **COLLECTIVE DU RÉSEAU SENS**

L'aval de la filière a été sensiblement renforcé grâce à la création d'une entreprise distribuant l'ensemble des produits issus des acteurs du réseau B'EST. Mais l'année 2018 aura surtout été celle de la création de la marque collective Monsoja. Cette marque fédère les entreprises Essor, les entreprises transformatrices et distributrices de produits dérivés du soja. Monsoja a établi un cahier des charges pour un approvisionnement inclusif et des produits commercialisés de qualité. Plus de 25 événements ont été organisés en milieu urbain et rural pour promouvoir cette nouvelle marque et ces produits.

Si Monsoja constitue une approche innovante créatrice de valeurs pour les acteurs de la filière soja, cette marque engagée doit aussi permettre aux populations de consommer davantage de protéines grâce à une gamme élargie de produits locaux accessibles à tous.

SANS OUBLIER L'ACCÈS AU **FINANCEMENT**

En 2018, Sens Bénin a également amélioré l'accès au financement pour les entrepreneurs des chaînes de valeurs avec la mise en place d'un fonds revolving pour les équipements. Les entreprises accompagnées par Sens ont mobilisé plus de 50 000 € de financements externes (Investi'Sens Bénin, IMF locales) sous forme de crédits ou de locations avec option d'achat. Les entreprises B'EST ont également bénéficié, pour leurs initiatives en faveur de publics vulnérables, du fonds Faste pour 10 000 €, abondé par la Communauté des Communes du Zou.

La Fondation s'est engagée à soutenir cette initiative à hauteur de 210 000 €.

Innover avec le soja pour une agriculture plus durable

« Innover au Bénin avec le soja, c'est créer les conditions pour une agriculture plus productive, de centaines de micros et petites entreprises de transformation, et c'est aussi améliorer l'apport en protéines pour les plus vulnérables! » explique Kèmi Fakambi, Directrice générale de Sens-Bénin.





PRODUCTEURS

1.26 | TONNE PAR HECTARE - RENDEMENT SUR 250 HA EMBLAVÉS

12 FEMMES LEADERS DES
CUMA FORMÉES AU PROCESS
DE LA MARQUE MONSOJA

TOP DÉPART POUR LA MÉCANISATION DU SOJA, EN ROTATION AVEC LE MAÏS AU BÉNIN 99

Lors de cette 1ère année de partenariat, l'Union Nationale des CUMA du Bénin s'est appuyée sur l'organisation existant autour du maïs pour lancer la mécanisation de la filière soja, des producteurs aux transformatrices; une synergie « céréales – légumineuses » favorable aux sols comme à l'équilibre nutritionnel des populations.

Le partenariat a débuté par un diagnostic participatif auprès des 500 producteurs regroupés au sein des 87 Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) du Bénin. Résultat : une identification précise des besoins de formation pour renforcer leur maîtrise des techniques culturales du soja.



DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES TECHNICIENS, LES MULTIPLICATEURS ET LES PRODUCTEURS

Le diagnostic a conduit à accompagner 200 producteurs dans leur itinéraire technique avec l'appui de 4 techniciens. Afin de sensibiliser ces producteurs à de meilleurs pratiques, de l'inoculum et 2,7 tonnes de semences certifiées ont été distribués. Ces opérations ont permis de produire 315 t. de soja pour 250 ha emblavés. Un bilan satisfaisant. Par ailleurs, cinq multiplicateurs de semences membres du réseau CUMA ont été appuyés avec 250 kg de semence de base de variété TGX1910-14F. Le réseau dispose ainsi d'un accès facilité à 6,5 t. de semences certifiées.

DES PRATIQUES CULTURALES MODIFIÉES

À la suite de ces formations, de nombreux agriculteurs ont déclaré avoir augmenté leurs rendements grâce à une plus forte densité de semis. Ils ont également été convaincus par l'inoculation. Désormais, ils coupent la tige du soja au lieu de l'arracher à la récolte pour laisser l'azote dans le sol et faciliter la récolte et le battage.

DES PARTAGES DE SAVOIR-FAIRE ENTRE SENS ET LES CUMA

À la suite d'une mission de la Fondation en septembre 2018, des passerelles ont été créées entre Sens et les Cuma du Bénin. Sens a désormais la possibilité de capitaliser sur l'expérience des tractoristes. Tandis que les Cuma de femmes sont formées à la transformation du soja en tofu selon le cahier des charges « Monsoja » de Sens.

La Fondation s'est engagée à soutenir cette initiative à hauteur de 60 000 € sur 2018-2019.

5/4



UNE DYNAMIQUE SOUS-RÉGIONALE D'ÉCHANGES

Le Hub Sénégal créé à l'initiative de la Fondation Avril participe à une dynamique sahélienne pour le partage et la valorisation des bonnes pratiques. En réseau avec les autres Hubs du Sahel, il interagit via une plateforme virtuelle d'échanges. Une réflexion est actuellement menée pour assurer la pérennité économique du dispositif au Sahel.

La Fondation s'est engagée à soutenir cette initiative à hauteur de 90 000 € sur 2018-2021.

Vrai tour de force pour l'association Tech Dev en 2018 : le 2ème Hub d'appui technologique aux TPE de l'agroalimentaire a été lancé dans les temps impartis au Sénégal. Et le programme s'étend désormais à 3 autres pays sahéliens ! Une prouesse réussie grâce au soutien de l'AFD convaincue par le bien-fondé de la démarche. Cet appui à l'autonomisation économique des femmes s'avère d'autant plus nécessaire que les pays du Sahel sont marqués par la faible compétitivité de leurs entreprises et un sous-emploi généralisé.

Renouvelé pour trois ans, le partenariat signé avec Tech Dev porte sur l'essaimage au Sénégal du Hub d'appui technologique aux TPE agroalimentaires. Celui-ci a été lancé en octobre 2018. S'appuyant sur l'ONG Enda-Graf Sahel, chef de file du consortium, l'équipe de 4 personnes basée à Thiès a pour objectif d'accompagner, sur la région allant de Dakar à Thiès, 20 PME, 20 organisations de producteurs souhaitant se lancer dans la transformation pour le marché local et 200 à 300 micro-entreprises.



L'entreprise dakaroise Sunu transforme des matières premières locales en une variété de produits distribués notamment dans des grandes surfaces au Sénégal : barrettes d'aliments séchés, tisanes, amuse-bouche... L'équipe du Hub-IIT de Dakar intervient auprès de cette entreprise pour soutenir son développement et lui permettre de passer d'un stade manuel à un stade semi-industriel.

FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS

FONDS DE GARANTIE

MARCHÉS AGRICOLES,
SECTEUR BANCAIRE
ET MARCHÉS FINANCIERS

Entre réalités économiques
et contingences géopolitiques

La Revue Banque, dans son n°829 du mois de février 2019, restitue les principales conclusions de cette étude commanditée par la Fondation.

66 LES PME ONT BESOIN
D'UN FONDS DE
GARANTIE COURT
TERME 9 9

La Fondation Avril travaille depuis 2016 sur la question du financement des filières agricoles en Afrique de l'Ouest. En 2018, une étude, cofinancée par la Société Générale et l'AFD, a été réalisée au Burkina Faso. Cette étude confirme auprès des PME concernées et du système bancaire local, l'intérêt d'un fonds de garantie axé sur les crédits court terme. Ce travail a également permis de définir la taille d'un fonds pilote au Burkina Faso.

Dès 2016, une réflexion a été ouverte au sein de la Fondation Avril sur les fonds de garantie court terme pour les PME de la transformation agroalimentaire. Le manque de trésorerie de ces PME impacte leur capacité à financer leurs besoins en fonds de roulement. Ces besoins sont particulièrement élevés en raison de la nécessité d'acheter la matière première agricole en quantité suffisante et dans les temps. Or, les systèmes de garantie existants se concentrent sur les investissements et le long terme au détriment du court terme et du besoin en fonds de roulement. Dans ce contexte, nombre de PME sous-utilisent leurs capacités industrielles.

UN BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT DE 25 MILLIONS D'EUROS

Dans cette étude, les banques burkinabè ont confirmé qu'un système de garantie constitue une réelle incitation à financer davantage les besoins de court terme des PME du secteur agroalimentaire. Cette étude a également évalué le nombre de PME potentiellement concernées et leurs besoins en fonds de roulement. 80 entreprises et coopératives ont été retenues comme éligibles. Elles sont principalement dans le secteur de la transformation céréalière et l'exportation. Leur besoin total en fonds de roulement est de 25 millions d'euros (17 milliards de FCFA).

Des projections ont été réalisées à l'horizon 2025 sur la base du potentiel de développement de 14 filières concernées. A cet horizon, le besoin en financement court terme pour environ 130 PME, est estimé à environ 40 millions d'euros (28 milliards de FCFA).

L'étude recommande la mise en place d'un fonds de garantie court terme de 2,5 milliards de FCFA (3,8 millions d'euros). Il est également recommandé de contre garantir le dispositif avec un fonds de garantie de la sous-région (FSA ou AGF West Africa).

LA SOFIGIB, GESTIONNAIRE DU FONDS

Il est proposé de retenir la Sofigib comme gestionnaire du fonds de garantie. En effet, l'ensemble des banques du Burkina Faso sont actionnaires de la Sofigib. Et son expérience dans le secteur agricole avec le soutien de la coopération danoise (Danida) en fait l'opérateur idéal.

D'autres instruments financiers comme la tierce détention pourraient également être développés en complément pour permettre de répondre de manière plus complète à la problématique du financement des filières agricoles.



GG QUAND NOUVELLES
TECHNOLOGIES
RIMENT AVEC
AGRICULTURE
FAMILIALE 99



L'équipe de l'association Seed Project en discussion avec des producteurs au Ghana.

Après une année de diagnostic ayant conduit au recensement de plus de 100 start-ups spécialisées en agriculture dans le monde, la Fondation Avril a renouvelé en 2018 son partenariat avec Seed Project. Il s'agit maintenant de passer à une étape plus opérationnelle : la conception d'une application numérique pour, in fine, améliorer les revenus des acteurs des filières agricoles.

Il s'agira pour la seconde équipe de Seed Project, think tank créé par des étudiants d'HEC Paris, de concevoir et tester une application numérique permettant, notamment, de réduire les pertes grâce à une plus grande traçabilité des produits agricoles entre les différents maillons de la chaîne de valeur, de l'agriculture familiale à l'unité de transformation.

Pour ce projet, la Fondation Avril s'est associée à la Fondation Earthworm (ex TFT) et la Société Générale, ce qui permet de co-construire et tester l'application sur le terrain, grâce aux équipes d'Earthworm, et de réfléchir aux fonctionnalités complémentaires avec l'ensemble des partenaires. Seed Project élaborera cet outil et le modèle économique associé en 2019.

La Fondation s'est engagée à soutenir cette initiative à hauteur de 50 000 € sur 2019.





Combiner la culture de céréales et de légumineuses est une pratique agricole ancienne dans de nombreux pays. C'est aussi une pratique d'avenir permettant d'optimiser les récoltes et de maintenir la productivité des sols en limitant les intrants. Le projet Oracle, porté par le Cirad avec ses partenaires africains INERA et ISRA, en est une illustration : il fédère au Burkina Faso et au Sénégal des agronomes, socio-économistes, sélectionneurs et microbiologistes pour identifier et proposer les meilleurs choix variétaux aux agriculteurs de ces pays.

Au Burkina Faso, c'est l'association niébé/sorgho qui est étudiée par les chercheurs du programme Oracle (Optimisation des Rotations et Associations de Céréales et Légumineuses). Cette pratique cible la petite agriculture familiale pour qui le sorgho est la culture de subsistance par excellence. Il a ainsi pu être montré que, sur la région de Kaya, les variétés de sorgho sont nombreuses : au moins une dizaine par village. Elles sont systématiquement co-semées, en poquets, avec un nombre plus restreint de variétés de niébé (98 % des producteurs interrogés). Les cultures y sont très majoritairement pratiquées en zaï. Ces pratiques concentrent l'humidité et les fertilisants organiques, favorisant le développement de milliards de micro-organismes. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans la croissance et la santé des plantes et, de façon plus générale, dans le fonctionnement des écosystèmes.

L'APPROCHE AGROÉCOLOGIQUE FAISANT
APPEL AUX INTERACTIONS DES COUPLES
"CÉRÉALES-LÉGUMINEUSES" AVEC
LES MICRO-ORGANISMES DU SOL
PORTE SES FRUITS. 99

UNE NOUVELLE ÈRE DANS LA COMPRÉHENSION DU FONCTION-NEMENT DES SOLS AFRICAINS

Les chercheurs d'Oracle travaillent, en particulier, sur la compréhension des relations symbiotiques de ces communautés microbiennes au niveau des systèmes racinaires du sorgho et du niébé. Pour ce faire, Oracle a analysé le métagénome de sol de 80 parcelles. La métagénomique offre un recensement quantitatif et qualitatif exhaustif des organismes présents dans le sol (caractérisation des bactéries, champignons...). Certains de ces organismes sont déjà connus, d'autres représentent de réelles découvertes. Les métagénomes sont comparés selon les parcelles, les pratiques, les précédents culturaux, les rendements et permettront de mieux comprendre les choix d'associations variétales selon les parcelles.

Le but de la recherche est d'identifier, à partir de ces micro-organismes, de nouveaux itinéraires techniques agroécologiques, permettant d'augmenter les rendements tout en assurant la durabilité écologique de ces systèmes. D'ores et déjà, la réponse contrastée des variétés de sorgho en association ouvre la voie à une sélection variétale pour optimiser l'association.

UNE APPROCHE PARTICIPATIVE DÈS L'ORIGINE

Ce projet pilote est particulièrement innovant par son approche participative. Pour une meilleure acceptabilité des résultats, les producteurs sont sollicités aux différentes phases de projet, afin notamment de caractériser les variétés qu'ils apprécient pour leurs divers usages (alimentaire, fourrager).

GÉNÉTIQUE ET ACTIVITÉ SYMBIOTIQUE DE L'ARACHIDE

Au Sénégal, l'équipe Oracle suit une approche microbiologique complémentaire. L'équipe contribue à une amélioration variétale à moyen terme de l'arachide grâce à l'identification de "traits génétiques symbiotiques" performants. L'arachide étant une plante d'origine sud-américaine, les variétés cultivées y sont beaucoup moins nombreuses que celles du niébé au Burkina Faso. L'hypothèse testée est que les variétés d'arachide sont porteuses d'un caractère génétique leur permettant de favoriser une symbiose avec un rhizobium efficace. Pour identifier ces gènes d'intérêt contrôlant la symbiose et permettant d'améliorer la fixation d'azote atmosphérique, l'équipe Oracle a utilisé la technologie des loci à caractère quantitatif (QTL).

Il ressort qu'il existe au moins 8 séquences d'ADN dans l'arachide qui déterminent ce caractère. Cette découverte inédite ouvre des espoirs pour développer plus rapidement de nouvelles variétés optimisées dans leur comportement symbiotique, et disposant d'autres caractères utiles comme le rendement grain ou une résilience face au stress hydrique.

Afin de s'insérer dans les habitudes culturales des producteurs sénégalais qui cultivent l'arachide en rotation avec du mil ou en jachère, l'équipe Oracle collabore au Sénégal avec 22 agriculteurs. Une enquête auprès des producteurs a permis de caractériser les contraintes (financement des semences, disponibilité des outils) et avantages majeurs (alimentation, rentabilité) de la culture d'arachide. Enfin, des essais ont été mis en place pour tester 3 variétés d'arachide et leur réponse à l'inoculation et la fertilisation.

FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS





Malgré une faible pluviométrie en 2018, les 80 producteurs et productrices du périmètre irrigué de Nianing, au Sénégal, ont pu compléter leurs revenus grâce au maraîchage. Après 3 ans d'accompagnement par la Fondation Avril, le bilan du projet est globalement positif : récoltes en hausse, forte économie d'eau grâce à une irrigation au goutte-à-goutte et reboisement en cours. Reste à poursuivre l'autonomisation du GIE des producteurs pour assurer la pérennité du périmètre.

Depuis 2013, l'Association AJP accompagne, dans une région rurale du Sénégal en déprise économique, un GIE de producteurs et de productrices dans la création d'un périmètre irrigué et d'une filière maraîchère destinée aux marchés locaux. De 2016 à 2018, la Fondation Avril a appuyé financièrement et techniquement le GIE dans la mise en place et la gestion de ce périmètre irrigué.

CHIFFRES CLÉS SUR LE PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DE NIANING :

- **80** agriculteurs et agricultrices engagés dans le GIE
- 10 ha de retenue d'eau
- 6 ha de maraîchage aménagés
- 40 parcelles desservies par un système de pompage collectif (1500 m² par parcelle)
- 28 parcelles équipées d'un système goutte-à-goutte
- **80 à 100** tonnes de produits maraîchers récoltés chaque année
- **25 000 €** de chiffre d'affaires générés annuellement par l'ensemble du périmètre
- 600 arbres plantés : anacardier, moringa, jujubier, tamarinier, acacia...

Au total depuis 2016, la Fondation Avril aura soutenu le projet à hauteur de 80 000 €.

IRRIGUÉ COLLECTIF
POUR ANTICIPER
LES EFFETS DU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE 99



Mars 2015 Octobre 2018

La petite révolution du goutte-à-goutte

La mauvaise saison des pluies 2018 a incité les producteurs à utiliser les équipements d'irrigation au goutte-à-goutte installés grâce au soutien de la Fondation Lemarchand. Le réseau a été amélioré pour en faciliter l'utilisation par les producteurs et l'adapter à l'eau, chargée en impuretés. Grâce au réseau de goutte-à-goutte sur 28 parcelles, une très forte économie d'eau a été notée : 20m³ d'eau par parcelle avant l'installation, contre 8m³ d'eau depuis. Le temps d'irrigation a également été considérablement réduit : il est passé de 4h à 1h30.

FONDATION AVRIL I ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS



66 A MADAGASCAR, LES
PREMIERS RÉSULTATS
DÉPASSENT LES
ESPÉRANCES 99

2400 | HA DE CAJANUS CULTIVÉS

1736 | PRODUCTEURS DE CAJANUS

15 | NOUVEAUX PAYSANS RELAIS FORMÉS, POUR UN TOTAL DE 100

Résultats au-delà des attentes pour la première année du partenariat avec le Gret dans le grand sud malgache sur la restauration de la fertilité des sols. La Fondation Avril a renouvelé pour deux ans, aux côtés de la FAO, son partenariat centré sur le développement du pois d'Angole, une légumineuse aussi appelée Cajanus Cajan.

Les sols de la région semi-aride du grand sud malgache sont connus pour être fortement dégradés, voire stériles, du fait de l'érosion éolienne et pluviale associée aux effets du changement climatique. Le Gret accompagne le Centre Technique Agroécologique du Sud (CTAS) dans la restauration de la fertilité des sols sur 27 blocs agroécologiques de l'Androy, sur une zone d'emprise de 7860 ha en 2018.

UNE PÉRIODE DE SOUDURE SENSIBLEMENT RÉDUITE

En 2018, les résultats ont dépassé les prévisions, notamment du fait d'une forte diffusion des semences et pratiques au-delà des paysans directement impliqués dans le projet démontrant l'intérêt du Cajanus cajan pour les populations. Les surfaces en pois d'Angole ont augmenté de 54 %, contre 25 % initialement prévus dans le programme 2018. Les nouvelles cultures introduites au niveau des blocs agroécologiques (mil, sorgho, pois d'Angole, pois de Lima) ont apporté l'équivalent de 72 jours de consommation. De ce fait, la sécurité alimentaire des ménages impliqués s'est sensiblement améliorée avec plus de 2 tonnes produites par ménage/an, contre 917 kg hors des blocs. Et la période de soudure s'en est trouvée réduite.

UNE MISSION IRD ET FONDATION AVRIL

A la demande de la Fondation, l'IRD s'est associé au projet pour mesurer l'impact de la culture du pois d'Angole sur le fonctionnement biologique des sols grâce à son kit « low tech » baptisé BioFuncTool. Cet outil mesure les paramètres liés à la structure du sol ainsi qu'aux cycles du carbone et des nutriments. La mission, en juillet 2018, de la Fondation Avril et de l'IRD a permis d'élaborer le protocole de suivi des parcelles et de reporter l'analyse de sols à 2019, en fin de la période des pluies, pour optimiser les chances de réussite. Mais cette mission a surtout permis d'associer au Gret et au CTAS de l'Androy, le partenaire malgache de l'IRD situé à Antananarivo pour l'analyse des sols, le LRI. Un partenariat multi-acteurs qui pourrait aider l'Androy, région souvent oubliée des décideurs, à sortir de son isolement.

De 2018 à 2020, la Fondation Avril soutient le projet à hauteur de 170 000 €.



Le pois d'Angole, véritable couteau suisse de Madagascar

En mini-forêts ou en bandes avec des cultures associées, le pois d'Angole a autant de fonctions qu'un couteau suisse : en alimentation humaine, ses graines riches en protéines sont récoltées en vert et en sec durant la saison sèche où quasiment rien ne pousse dans les champs ! En alimentation animale, ses feuilles constituent un fourrage très recherché. Il peut être recépé chaque année et servir de bois de chauffe. L'arbuste sert également dans la lutte anti-érosive et comme brise-vents. Enfin, il joue un rôle clé dans la restauration de la fertilité des sols.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS



66 DÉVELOPPEMENT
D'UNE FLOTTE
DE MINI-ROBOTS
POUR AIDER À LA
REFORESTATION 9 9

Le projet R-Stepps mené par une équipe du Collège de France, cherche à automatiser la plantation d'arbres en milieu aride en faisant réaliser cette tâche par une flotte coordonnée de petits robots rustiques aux fonctions complémentaires (creuser, planter, arroser...). L'ambition de ces travaux est de proposer un outil innovant qui permette d'accélérer de manière significative le rythme de reboisement dans les zones touchées par la désertification.

Si la phase de R & D s'avère concluante, les tests de plantation pourront être menés avec les communautés locales et l'appui de l'OHMI (Observatoire Hommes-Milieux International) de Téssékéré au Sénégal.

La Fondation Avril soutient à hauteur de 20 000 €.

Grâce à un appel à la générosité du public sur la plateforme de crowdfunding MiiMOSA, l'association Agrisud International a pu actualiser le guide « L'agroécologie en pratiques » élaboré par l'ONG en 2010.

Ce guide pratique a été conçu pour répondre aux besoins de formation des techniciens, conseillers et animateurs qui accompagnent les agriculteurs et leurs organisations professionnelles dans la maîtrise des pratiques agroécologiques. Un encart sur les légumineuses sera réalisé pour illustrer l'importance de ces cultures fixatrices d'azote en agroécologie. Parution du quide actualisé prévue en 2019.

La Fondation Avril a apporté 12 000 € pour doubler le montant de la cagnotte.

66 UN CROWDFUNDING EN FAVEUR DE L'AGROÉCOLOGIE 99

AGRISUD INTERNATIONAL



Depuis 2017, le Conseil Scientifique de la Fondation Avril est organisé en pôles de compétences avec pour objectif d'approfondir des thématiques clés pour les missions de la Fondation et éclairer les décisions du Conseil d'Administration sur les axes d'action et les projets à soutenir. Sous l'animation d'un membre du Conseil Scientifique, ils sont «spécialisés» et ouverts à d'autres experts afin de faciliter les échanges. Les 4 pôles de compétences sont Alimentation et Nutrition (Afrique), Nouvelles Agricultures (France), Territoires Ruraux (France) et Structuration des Filières (Afrique).

PRINCIPAUX TRAVAUX DES POLES EN 2018 :

- Nouvelles Agricultures (France): Création d'un projet "Numagri" ayant pour objectif de rassembler l'ensemble du monde agricole et des filières sur la maîtrise des informations par et pour les agriculteurs permettant de différencier et de valoriser les produits et le savoir-faire agricoles français.
- Structuration des filières (Afrique) : Les travaux effectués en 2018 ont porté sur :
- 1 La question de la création de valeur au niveau local, et de l'opposition, réelle ou supposée, qui existe entre exportation et marchés locaux ;
- 2 Le rôle des nouvelles technologies et des nouvelles formes d'organisation dans les filières ;
- Territoires Ruraux (France) : Les travaux entrepris en 2017 sur les "agriculteurs et les territoires ruraux" par Hervé Le Bras ont abouti en 2018 à l'organisation d'un colloque intitulé : Dans des territoires en transition, quels projets pour les agriculteurs ?

COMMENT ACCOMPAGNER L'ORGANISATION DES FILIÈRES EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

ORGANISATION DES TRAVAUX EN QUATRE THÉMATIQUES

Le pôle de compétence sur les filières agricoles en Afrique subsaharienne a organisé ses travaux pour les années 2018-2019 autour de quatre thématiques principales pour traiter de la construction des filières agricoles selon des approches renouvelées, capitalisant les nombreux travaux déjà existants dans ce domaine :

- 1. La question de la création de valeur au niveau local, et de l'opposition, réelle ou supposée, qui existe entre exportation et marchés locaux ;
- **2.** Le rôle des nouvelles technologies et des nouvelles formes d'organisation dans les filières ;
- **3.** Comment accompagner la transformation de l'agriculture familiale vers une agriculture plus productive et plus rémunératrice répondant aux nouveaux modes de distribution ?
- **4.** La place des pouvoirs publics pour la performance et la durabilité des filières ;

Les travaux effectués en 2018 se sont focalisés sur les deux premières thématiques listées ci-dessus, et ont permis d'aboutir à deux notes synthétiques – qui seront publiées sur le site WillAgri en 2019. Ces notes intègrent les réflexions des membres du pôle enrichies par les retours d'expérience d'un certain nombre d'acteurs africains de terrain qui ont été interrogés sur ces thématiques particulières pour enrichir la réflexion.

PEUT-ON, DOIT-ON OPPOSER PRODUCTIONS VIVRIÈRES ET CULTURES D'EXPORTATION?

C'est la question à laquelle le pôle a cherché à répondre dans une première thématique. Les échanges au sein du groupe de travail et les apports extérieurs d'acteurs « témoins » nous ont amenés à apporter une réponse nuancée.

Une opposition à relativiser au regard de la faible importance relative des cultures d'exportation dans la production agricole africaine

Les exportations extra-africaines des pays d'Afrique subsaharienne représentent au total 3 % de la production agricole de cette zone. Ce constat statistique invite à relativiser la « concurrence » entre production vivrière et filières exportatrices quant à l'utilisation des ressources (terre, intrants).

Par ailleurs, les principales filières exportatrices (cacao, café...) sont pour la plupart des cultures réalisables en association avec d'autres cultures (arbres fruitiers, tubercules...). Les surfaces agricoles dédiées aux filières d'export ne monopolisent donc pas nécessairement les parcelles où ces produits sont cultivés.

Enfin, la sécurité alimentaire dans les pays qui exportent le plus de produits agricoles hors d'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Afrique du Sud, Bénin, Ghana) est plutôt meilleure en moyenne que dans les pays africains exportant peu hors d'Afrique. L'impact négatif des exportations agricoles sur la sécurité alimentaire des pays d'Afrique subsaharienne n'est donc pas établi.

« Les produits d'exportation participent au renforcement des productions vivrières » (Seydou Ouedraogo, Président du Réseau National de la Formation Agricole et Rurale du Burkina Faso)

Le développement de filières exportatrices peut s'avérer bénéfique pour la production vivrière et donc la sécurité alimentaire. En effet, ce sont des filières typiquement beaucoup plus structurées et organisées, qui permettent donc aux producteurs impliqués de sécuriser un revenu grâce à des prix plus stables et d'accéder à des intrants et services (financement, conseil).

Au niveau agronomique, les intrants et le conseil agricole financés par les exportateurs pour la culture de rente bénéficient aux cultures vivrières. En effet, les exploitations familiales organisent leur production avec une part de vivrier destinée à l'autoconsommation et une part de cultures de rente. Par ailleurs, en stimulant la demande pour un produit agricole, les exportations peuvent créer des opportunités pour l'agro-industrie locale : en provoquant l'essor d'une production agricole, les exportations sont susceptibles de faciliter les approvisionnements pour l'industrie locale grâce à une disponibilité accrue de la matière première sur le marché.

Cette complémentarité repose néanmoins sur une forme d'équilibre. Il existe un risque de rompre cet équilibre si des programmes ou des politiques se focalisent uniquement sur les filières d'exportation : l'extension des superficies dédiées aux cultures de rente peut alors se faire au détriment de la production vivrière.

L'essor des cultures « vivrières de rente »

L'Afrique connaît l'émergence d'une nouvelle demande alimentaire pour des produits plus transformés, liée à l'urbanisation et à l'amélioration des revenus, ouvrant des opportunités de transformation et de valeur ajoutée locale sur des filières traditionnellement orientées sur l'autoconsommation. La distinction entre le vivrier

(auto-consommé) et le commercial perd alors de sa pertinence avec l'émergence de ces filières qu'on appelle parfois « vivrières de rente » largement dominées par la « petite transformation », secteur informel sur lequel peu de statistiques fiables sont disponibles mais qui est fortement générateur d'emplois notamment féminins, et de valeur ajoutée.

Les principaux obstacles au développement de la transformation locale

De nombreux éléments liés au contexte africain compliquent l'atteinte de la rentabilité pour les activités de transformation agroalimentaire, tant pour la transformation industrielle que pour la petite transformation informelle évoquée précédemment : manque de savoir-faire et d'équipements, faiblesse des infrastructures et des chaînes logistiques, faiblesse de l'offre de services (crédit, conseil, recherche...), prévalence de la corruption et climat de confiance peu favorable aux entrepreneurs, manque d'organisation en amont (organisations de producteurs) et en aval (réseaux de distribution structurés) et dialogue insuffisant entre les différents maillons des filières.

QUELS APPORTS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC) À L'ORGANISATION DE FILIÈRES AGRICOLES PERFORMANTES EN AFRIQUE?

De nombreuses innovations à destination du secteur agricole africain se sont développées depuis une vingtaine d'années autour des technologies numériques, notamment des services utilisant les téléphones mobiles qui se sont répandus en Afrique au cours de cette période à un rythme qui a surpris même les plus optimistes.

Quels usages du numérique?

Dans un premier temps, le groupe de travail a cherché à dresser un inventaire des différents usages du numérique qu'on peut observer aujourd'hui pour l'agriculture africaine. Les différents services qui ont été identifiés sont : la transmission d'information descendante vers les producteurs (conseil et formation agronomique), l'accès au marché (places de marché virtuelles pour la commercialisation des productions agricoles et pour la fourniture d'intrants), les services financiers (paiement mobile, crédit, épargne, assurance), la traçabilité (GPS, puces RFID...), la sécurisation foncière par la blockchain, ou encore l'aide à la recherche et à l'analyse agronomique et économique, notamment grâce à la télédétection, à la collecte de données numériques, et au traitement de données massives (Big Data).

Risques et atouts des NTIC pour la construction d'une filière de production agricole

Le groupe de travail a traité ce sujet de manière pragmatique en s'appuyant sur différents exemples

concrets et études de cas.

Les points de vigilance principaux qui sont ressortis de ces études de cas sont les suivants :

- Les services numériques aux producteurs ne remplacent pas l'accompagnement humain sur le terrain par des structures comme FERT, elles sont un outil de plus dans la palette de ces organisations pour mieux accompagner les agriculteurs.
- Un effort pédagogique important sur les avantages d'un service ou d'une technologie auprès des producteurs et des conseillers agricoles peut s'avérer nécessaire pour permettre une adoption à grande échelle.
- La conception des services doit être fondée sur une analyse fine des besoins et des contraintes de la population ciblée.
- La qualité de l'information est cruciale, d'où l'importance du réseau humain à la source de cette information.
- Importance du modèle économique à long terme.

Les modèles économiques en question

Il est essentiel de concevoir tout programme avec dès le départ un modèle économique viable à même d'assurer sa pérennité. Cela implique une vision claire de qui paye pour le service – pouvoirs publics, coopératives, utilisateurs finaux? – et de combien ils sont prêts à payer pour ce service. Ainsi l'innovation technologique peut être moins essentielle que l'innovation en termes de modèle économique.

Un modèle possible est le financement par l'aval – exportateur ou transformateur. Le premier avantage d'un tel schéma est qu'il fait reposer le coût sur l'acteur a priori le plus à même de le supporter financièrement et qui a le plus facilement de la visibilité sur le bénéfice réellement apporté par ces technologies ; ce qui peut contribuer à un déploiement plus rapide. Le risque d'un tel modèle est que le service soit pensé pour le bénéfice de l'acteur aval au détriment des producteurs. L'intérêt partagé du maillon production et de son aval à construire des relations de confiance pérennes doit pouvoir conduire à la conception de services « gagnant-gagnant », quelle que soit l'origine du financement.

Un autre modèle possible est le paiement du service par l'utilisateur final. Ce type de financement doit être possible, au moins à moyen/long terme, si la valeur ajoutée par un service est bien supérieure à son coût. Il peut néanmoins être nécessaire d'allier financement subventionné et paiement par l'utilisateur dans une première phase de lancement du service, comme le montre l'exemple de la société nigérienne NovaTech.

Pour poursuivre ces travaux selon le programme défini, le pôle filière traitera en 2019 des deux autres thématiques :

- Comment accompagner la transformation de l'agriculture familiale vers une agriculture plus productive et plus rémunératrice répondant aux nouveaux modes de distribution ?
- La place des pouvoirs publics pour la performance et la durabilité des filières.

Cette dernière thématique fera l'objet d'un travail en commun avec la Fondation FARM.

TERRITOIRES EN TRANSITION

QUELS PROJETS POUR LES AGRICULTEURS ?

Partageant une réflexion commune sur les nouveaux enjeux des territoires ruraux, Sol et Civilisation et la Fondation Avril ont organisé, le 22 novembre 2018, un colloque sur la transition des territoires ruraux et de l'agriculture, au Collège des Bernardins.

Ce colloque a rassemblé 200 personnes, issues du monde agricole, de l'Économie Sociale et Solidaire, des sphères publique et privée, et des acteurs engagés dans les territoires ruraux.

Introduit par Sébastien Lecornu, Ministre chargé des Collectivités territoriales auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires, et par Valérie Metrich-Hecquet, Directrice Générale de la Performance Économique des Entreprises au Ministère de l'Agriculture, cet évènement a permis d'apporter un éclairage sur les solutions mises en œuvre par les agriculteurs pour dynamiser les territoires ruraux.

Hervé Le Bras (Démographe) et Bertrand Schmitt (Economiste, INRA) ont présenté l'évolution de la position sociale et du rôle économique des agriculteurs dans des territoires ruraux en transition démographique.

Ces interventions ont été suivies de deux tables rondes sur les nouvelles opportunités économiques pour les agriculteurs dans ces territoires ruraux et les moyens mis à leur disposition (formation, financement, accompagnement, ...) leur permettant de développer ces activités.

«La place des agriculteurs dans les territoires ruraux», regards croisés d'un démographe et d'un sociologue.

Selon Hervé Le Bras le constat est le même depuis une cinquantaine d'années : le nombre d'agriculteurs diminue en France. En 2013, les agriculteurs ne comptent plus que pour 1,4 % de la population active. La proportion de cadres et professions libérales a été multipliée par 8 dans les communes de moins de 1 000 habitants dans l'intervalle 1968 - 2010. Sur la même période, la proportion d'agriculteurs y a été divisée par

8. Cette situation a suscité un sentiment de perte de pouvoir social, mais aussi politique chez les agriculteurs. Au-delà de cette diminution du nombre d'agriculteurs, plusieurs autres éléments viennent enrichir le portrait de l'agriculteur d'aujourd'hui.

Les agriculteurs sont non seulement partis vers les villes, mais ils ont aussi créé de nouvelles exploitations. Aujourd'hui, ils sont implantés dans des territoires en bonne forme démographique et économique. D'importantes avancées portent sur les niveaux d'éducation des agriculteurs : leur profil se rapproche de celui des artisans et des petits entrepreneurs. On parle de moins en moins de ménages d'agriculteurs. En effet, plus de la majorité des conjointes d'agriculteurs exercent une autre fonction, en dehors de l'exploitation.

Bertrand Schmitt complète cette analyse en présentant son constat d'économiste des activités agricoles. L'agriculture n'est plus centrale dans l'économie des espaces ruraux. Néanmoins, son rôle demeure fort dans l'aménagement des territoires, dans les débats sur l'alimentation. Malgré la baisse du nombre d'agriculteurs en France, le pourcentage des terres agricoles reste dominant : 60 % des surfaces en France sont gérées par l'agriculture. Face à l'étalement urbain, des tensions peuvent naître. La nécessité de bien coexister est devenue un défi au quotidien.

TABLE-RONDE 1 : « NOUVEAUX BESOINS TERRITORIAUX, NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AGRICULTEURS ? »

Selon Thierry Pech, le défi actuel des territoires ruraux est de capter les revenus des populations qui y vivent, tout en leur offrant des services de qualité et de proximité. Pour les agriculteurs, il s'agira de valoriser les circuits courts. Cette réalité, Denis Digel, maraîcher en Alsace et Président de « Cœur Paysan », la connaît : « J'habite dans une commune de 20 000 habitants et je constate ce retour avec un bémol : le regard et les attentes sur les agriculteurs sont différents ». Un « je t'aime moi non plus » à l'image des injonctions contradictoires que peuvent formuler les consommateurs.

Les nouveaux services ne concernent pas uniquement l'agriculture. Sophie Galharret, déléguée RSE de GRDF, rappelle que le contexte évolue dans le secteur énergétique : « Les régions et les métropoles ont plus de poids dans leur organisation énergétique. La difficulté est d'avoir une approche holistique en faisant coïncider énergie, déchets, mobilité et agriculture. La tendance est néanmoins intéressante. Le pouvoir de prescription énergétique se décentralise et les distributeurs cherchent une présence locale pour accompagner les projets. » Rob Hopkins, créateur du mouvement en transition, est convaincu que les territoires et leurs acteurs sont moteurs de changement. « Tout commence par la volonté d'agir, même à partir de son immeuble, de sa rue. Cela fait appel à la créativité, à l'imagination ». Et dans ce changement les agriculteurs ont toute leur place.

TABLE-RONDE 2: « FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX, COMMENT ACCOMPAGNER LA TRANSITION? »

Unanimes, les intervenants démontrent, exemples à l'appui, combien le faire ensemble est la clé d'initiatives abouties. Bastien Sachet, CEO de Earthworm, une ONG internationale aidant les entreprises à mettre des produits responsables sur le marché, raconte comment son association a mobilisé de grands industriels autour d'un thème souvent oublié des cahiers des charges : la qualité des sols.

Les intervenants mettent en avant la force des projets collaboratifs comme facteur de réussite des projets de territoire. François Beaupère, Président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, relève que, au-delà de la diversification vers de nouvelles activités, la diversification pratiquée par les agriculteurs touche également les types de productions agricoles.

Autre exemple de projet réussi, souligné par André Marcon, Président de Macéo : les Fermes de Figeac. La relocalisation et le développement de synergies sont au cœur de ce succès qui repose sur des rapprochements entre producteurs et consommateurs, des coopérations entre des collectivités locales et territoriales, des entreprises et des acteurs de la vie civile.

Laure Verdeau pour la BPI et Bernadette Sozet d'Initiative France mettent aussi en avant le besoin d'accompagnement des porteurs de projets. Pour soutenir les investissements et favoriser une fertilisation croisée, Initiative France travaille avec les chambres consulaires et les chambres d'agriculture et a inclus des experts agricoles dans les comités d'agrément. C'est cette démarche collaborative qui est appréciée par les agriculteurs et les porteurs de projets agricoles.

Le Ministère de l'Agriculture, accompagner les transitions

Les agriculteurs doivent réinventer leurs relations aux autres, recapter la confiance des populations avec des produits qui rassurent, le tout dans un contexte de nouvelles demandes et de nouvelles attentes, parfois contradictoires.

Les pouvoirs publics s'attachent à accompagner les acteurs agricoles et agroalimentaires avec des outils existants et nouveaux dont beaucoup émanent du terrain. La transformation des filières agricoles et agroalimentaires est aussi l'affaire du GPI (Grand Plan d'Investissement).

La contribution des filières agricoles aux économies décarbonnées pose l'enjeu fondamental du couplage entre le végétal et l'animal. Aucune agriculture ne peut être pensée de manière durable sans l'articulation des deux. Le gouvernement encourage les aides générant des synergies entre les usages. Il s'agit là d'une véritable opportunité pour les agriculteurs qui ont une place centrale dans le défi de l'économie circulaire à l'échelle locale. En d'autres termes, la réussite de la transition agricole est indissociable de la transition des territoires. C'est un défi collectif y compris pour la puissance publique.

Jean-Hervé Lorenzi, Grand témoin du Colloque.

« Depuis une vingtaine d'années, les politiques agricoles et industrielles ne sont pas justes. Elles se sont construites sur une conviction forte : l'économie des services allait les supplanter. Aujourd'hui, il faut revoir le rôle de l'agriculture, sous sa forme actuelle, dans sa réalité et son énergie créatrice, en la replaçant au cœur des discussions internationales.»

Le défi est d'être à la fois compétitif et de tenir un rôle de maillage en cohérence et en cohésion. Pour protéger cette cohésion, les exigences et les stratégies s'imposent. La bataille pour l'agriculture porte à la fois sur l'artificialisation des terres, la relocalisation des services publics, l'équilibre entre les résidents et les agriculteurs, le développement des énergies renouvelables dans les territoires, etc.

FONDATION AVRIL | ENSEMBLE POUR DÉVELOPPER LES RURALITÉS



BUREAU - 39 RUE DE COURCELLES - 75008 PARIS SIÈGE SOCIAL -11-13, RUE MONCEAU - 75008 PARIS CEDEX 8